



# DESTINATION FRANCE

**DOSSIER TECHNIQUE**

DU 17 AU 20 FÉVRIER 2025

Montréal – Toronto – Calgary – Vancouver

# 1. PRÉSENTATION DE L'ÉVÈNEMENT

## PRÉAMBULE

Le dossier technique traite des conditions techniques et d'organisation de la tournée pancanadienne Destination France 2025 qui s'imposent à tout exposant souhaitant y participer. Pour tous les points non traités dans le présent Dossier Technique, l'Exposant doit se référer aux Conditions Générales de Services joints à ce document.

Tous les points relatifs aux conditions techniques et d'organisation non traités dans le Dossier Technique et/ou dans les Conditions Générales de Services sont à la charge exclusive de l'Exposant et devront faire l'objet d'un accord préalable d'Atout France.

**DESTINATION FRANCE 2025** est un programme de rencontres et de formations pour les professionnels du tourisme du Canada. La manifestation se déroulera sur **4 jours** à partir du 17 février 2025.

Elle permet aux professionnels du tourisme français et canadiens d'entretenir les liens existants et bien sûr de présenter leurs offres et produits lors de rencontres privilégiées.

## THÈME

Destination France 2025 se déclinera autour du thème :

*« A votre rythme »*

Dans la continuité de nos actions en faveur d'un tourisme plus lent et durable, Atout France souhaite mettre en avant vos spécificités et celle de vos partenaires dans l'élaboration d'une **offre touristique génératrice de valeur ajoutée** pour les visiteurs et pour la population locale.

Cela sera l'occasion de revenir et de réfléchir à comment la France a accéléré et tenu le rythme en amont et pendant l'organisation **de grands évènements internationaux**. Comment tirer parti d'une telle opportunité? Quelles ont été les meilleures pratiques à reconduire? La France en tant que destination doit-elle garder ce même rythme et ce même niveau d'innovation?

Telles sont des interrogations qui pourront être le point de départ des discussions.

L'objectif de cette prochaine édition de Destination France sera également de montrer que voyager en France est l'occasion de **décélérer et de prendre le temps** en explorant les paysages, les villes et les villages au rythme des saisons, découvrant le savoir-faire des artisans, privilégiant les circuits locaux, optant pour des mobilités douces créant du lien entre voyageurs et populations locales. Cette manière de voyager plus calme et durable s'inscrit véritablement dans les priorités du tourisme français.

Enfin, le rythme a aussi une connotation plus **culturelle**. Des airs de musique des Outre-mer aux programmations culturelles des territoires qu'elles soient des manifestations artistiques ou des rendez-vous annuels, explorer une destination française c'est aussi découvrir son calendrier.

*À noter :*

Si vous avez des **partenaires (start-up ou entreprises de plus grande taille)** ayant une **sensibilité au slow tourism, tourisme durable**, à la **valorisation de l'artisanat**, et à **l'inclusion des habitants dans leur offre**, merci de nous transmettre leurs **coordonnées**, nous souhaiterions nous entretenir avec eux en amont du workshop.

**Les lots sont les bienvenus** pour rendre cet événement encore plus attractif ! De fait, si vous souhaitez en offrir, des tirages au sort auront lieu lors des cocktails et vous serez invités sur scène pour remettre votre lot au gagnant. Merci de contacter dès Atout France **avant le 15 octobre 2024**, pour vous positionner.

## **CONTACT**

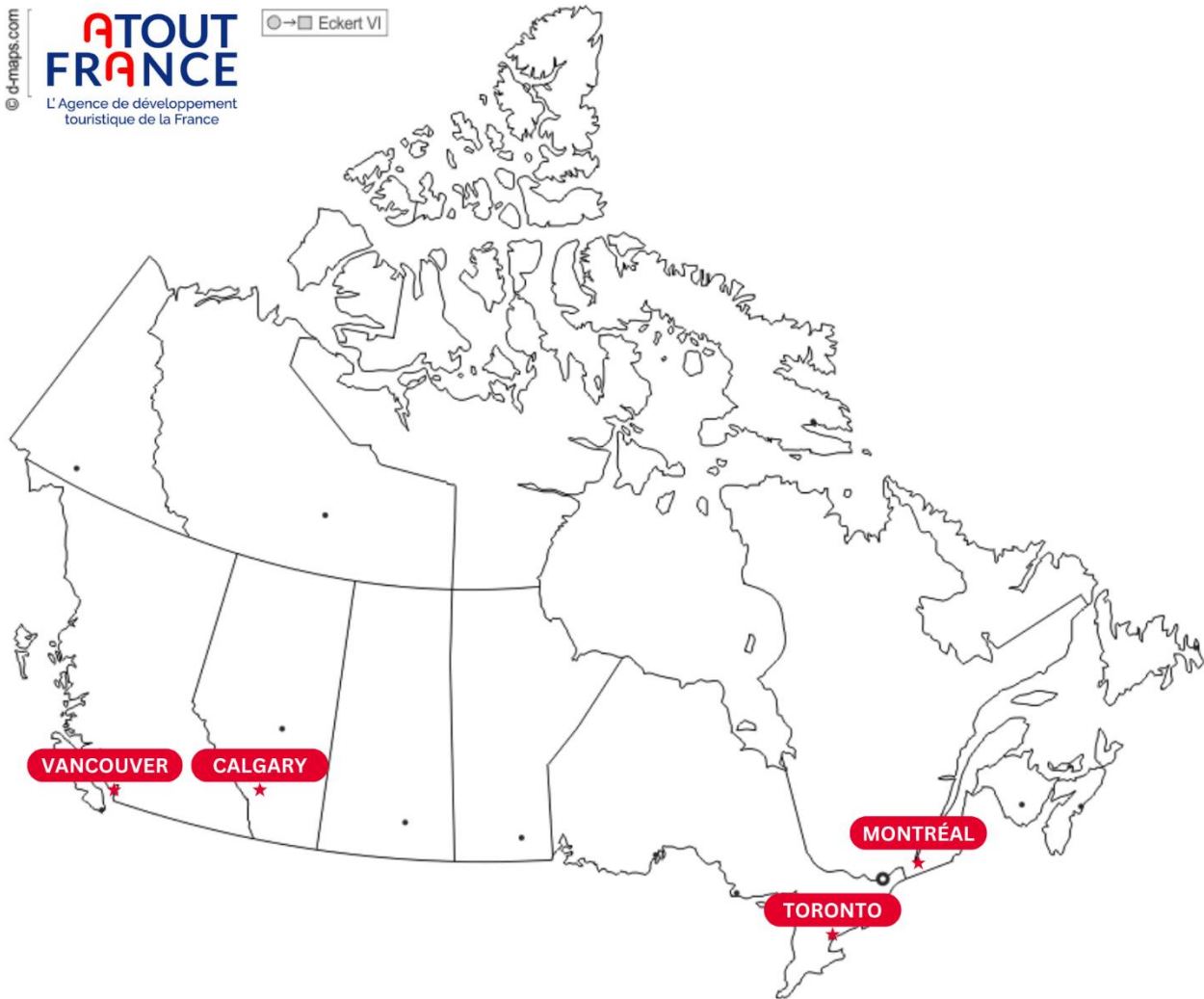
Marine ALMÉRAS

Responsable Marketing Opérationnel

Tél. : 00 1 514 288-2026, poste 236

Fax. : 00 1 514 796-1200

[marine.almeras@atout-france.fr](mailto:marine.almeras@atout-france.fr)



## DATES ET LIEU DE L'ÉVÈNEMENT

Lundi 17 février :	Montréal (Québec)
Mardi 18 février :	Toronto (Ontario)
Mercredi 19 février :	Calgary (Alberta)
Judi 20 février :	Vancouver (Colombie-Britannique)

## EXPOSANTS

Jusqu'à 25 exposants français et locaux (Institutionnels, privés, adhérents, transporteurs, sites, prestataires de services).

## CIBLES

- Voyageurs programmant la destination.

- Agents de voyages appartenant à des réseaux tels que Transat, TPI, Virtuoso, Nexion, Signature, Travel Leaders, etc.

### FRÉQUENTATION ATTENDUE

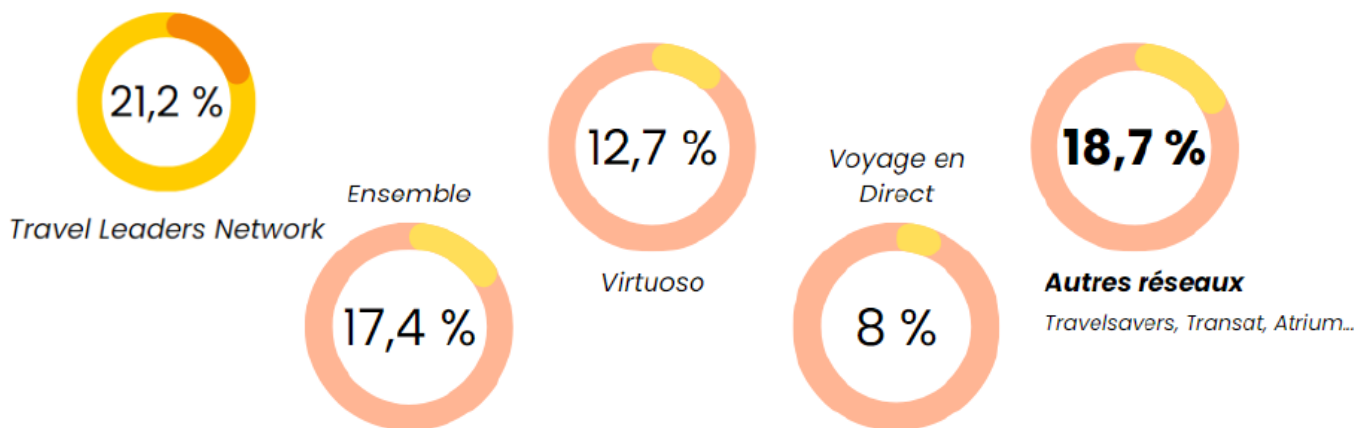
Montréal :	60 agents de voyages et voyagistes – format hosted buyers
Toronto :	65 agents de voyages et voyagistes
Calgary :	40 agents de voyages et voyagistes
Vancouver :	80 agents de voyages et voyagistes

### PROFIL DES VISITEURS

235 participants lors de l'édition précédente :

- 93% agents de voyage et voyagistes
- 7% médias issus de la presse professionnelle

En termes d'affiliation à un réseau en 2024 :



Les objectifs de participation identifiés en 2023:

- 37% souhaitaient établir de nouveaux contacts commerciaux, élargir leur réseau
- 28% souhaitaient renforcer le relationnel existant avec la destination,
- 21% souhaitaient développer un nouveau marché
- 14% souhaitaient lancer ou découvrir un nouveau service

## FORMAT

Nous souhaitons reconduire le **format de prise de rendez-vous** lors de la partie workshop qui fût une réussite à Montréal en 2024.

Également, nous prendrons en considération les retours entendus vis-à-vis de la **durée des créneaux** mais aussi de la **durée globale** des workshops qui pourraient être allongés dans certaines villes.

Après plusieurs succès lors des éditions précédentes, nous souhaitons opter pour des **dîners assis** plutôt que des cocktails dinatoires afin de favoriser des moments de qualité entrecoupés de présentations et animations succinctes (15 min. max) par sujet.

Enfin, en raison de la liberté donnée aux exposants dans le choix des villes, la présentation de marché sera programmée la semaine précédant l'évènement en visioconférence.

## CONDITIONS SANITAIRES

Pour tous les voyageurs entrant au Canada par voie aérienne, il n'y a plus aucune exigence de la part du Canada pour entrer sur le territoire à l'exception de l'AVE (Autorisation de Voyage Électronique) qui est à faire en ligne avant votre départ (dans les 72h).

Pour faire la demande d'AVE : <https://onlineservices-servicesenligne.cic.gc.ca/eta/welcome?lang=fr>

L'équipe d'Atout France vous tiendra informé de toute évolution des mesures sanitaires mises en place par les autorités canadiennes. Toutefois, Atout France n'est pas responsable de votre admissibilité sur l'entrée du territoire canadien. Chaque exposant doit prendre connaissance des conditions d'entrée sur le territoire canadien en se rendant sur le site : <https://voyage.gc.ca/voyage-covid>

Merci de noter qu'Atout France se décharge de toute responsabilité en cas d'infection à la covid-19 durant votre séjour et qu'il est conseillé de prévoir une assurance médicale en conséquence.

## 2. FORFAITS DE PARTICIPATION

**Votre forfait comprend l'hébergement, les transferts et les vols intérieurs** [vols entre Montréal – Toronto, Toronto - Calgary et Calgary - Vancouver].

### **FORFAITS**

*[ POUR LE PREMIER REPRÉSENTANT DE L'ORGANISME ] \**

#### **1 ville [Montréal] : 3 150 CAD [TTC] - format half-day hosted-buyers**

**Inclus :** Présentation des partenaires, activité thématique « France » type table ronde (à confirmer), participation au workshop, dîner de fin de journée, hébergement 2 nuits à Montréal (le 16 février et le 17 février)

#### **1 ville [Toronto] : 3 360 CAD [TTC]**

**Inclus :** Présentation des partenaires, participation au workshop, cocktail dînatoire, hébergement 2 nuits à Toronto (le 17 et 18 février).

#### **2 villes [Montréal – Toronto] : 6 195 CAD [TTC]**

**Inclus :** Présentation des partenaires, participation aux workshops à Montréal et Toronto, cocktails dînatoires à Montréal et Toronto, hébergement 2 nuits à Montréal (le 16 février et le 17 février) et 1 nuit à Toronto (le 18 février), transferts indiqués dans le programme et vol intérieur Montréal/Toronto.

#### **3 villes [Toronto – Calgary – Vancouver] : 7 455 CAD [TTC]**

**Inclus :** Présentation des partenaires, participation aux workshops à Toronto, Calgary et Vancouver, hébergement 2 nuits à Toronto (le 17 et 18 février), Calgary (le 19 février) et Vancouver (le 20 février), transferts indiqués dans le programme et vols intérieurs Toronto/Calgary et Calgary/Vancouver.

#### **4 villes [Montréal - Toronto - Calgary – Vancouver] : 8 610 CAD [TTC]**

**Inclus :** Présentation des partenaires, participation aux workshops à Montréal, Toronto, Calgary et Vancouver, 4 cocktails dînatoires, hébergement 2 nuits à Montréal (le 16 et 17 février), 1 nuit à Toronto (le 18 février), Calgary (le 19 février) et Vancouver (le 20 février), transferts indiqués dans le programme et vols intérieurs Montréal/Toronto, Toronto/Calgary et Calgary/Vancouver.

## IMPORTANT

1. Les vols domestiques seront réservés par l'équipe d'Atout France.
2. Les vols domestiques seront réservés de manière groupée, en classe économique avec un bagage en soute. Les surclassements individuels ne sont pas possibles car ils s'appliqueraient à toute la réservation.
3. Les organismes passant par CHORUS pour la facturation doivent impérativement fournir un numéro d'engagement (numéro de bon de commande) lors de la confirmation d'inscription à l'événement.
4. Le devis et la facture seront émises en devise locale (dollar canadien – CAD) uniquement.
5. Les nuits supplémentaires seront à réserver avec l'hôtel directement. Dans la mesure du possible nous essaierons de vous communiquer un tarif préférentiel le cas échéant.

Pour vous inscrire, nous vous remercions de nous faire parvenir avant le **12 décembre 2024** par courriel à [marine.almeras@atout-france.fr](mailto:marine.almeras@atout-france.fr) le **bulletin de commande** signé ci-joint accompagné d'une copie du chèque ou de l'ordre de virement bancaire en dollars canadiens correspondant à **100% des coûts de participation**.

\*Tarifs soumis à condition en cas d'inscription après le 12 décembre 2024.

*Le marché canadien étant très intermédié, la présence d'agences réceptives lors de cette opération est fortement recommandée pour avoir un réel impact sur l'augmentation des réservations de séjours en France. Si vous avez en tête un partenaire DMC/agence réceptive, merci de nous en faire part, une offre préférentielle pourrait être proposée dans le cadre de votre participation à cet événement.*



### **3. PROGRAMME PRÉVISIONNEL<sup>1</sup>**

#### **SEMAINE DU 10 FÉVRIER 2025 : A DISTANCE**

Présentation de marché faite via visio-conférence.

#### **16 FÉVRIER 2025 : PARIS/ MONTRÉAL**

Arrivées à Montréal.

Check in dans un hôtel du centre-ville de Montréal.

#### **LUNDI 17 FÉVRIER : MONTRÉAL**

13h30 – 14h00 : Accueil des agents et TO participants

14h00 – 17h00 : Salon professionnel avec rendez-vous pré-programmés

17h00 – 17h30 : Salon professionnel sans rendez-vous pré-programmés

17h30 – 18h15 : Tables rondes avec des sujets sur notre thématique

18h30 – 20h00 : Dîner assis (et tirages au sort si lots à gagner) + animation éventuelle

#### **MARDI 18 FÉVRIER : MONTRÉAL / TORONTO**

Fin de programme pour ceux qui s'arrêtent à Montréal

Ou

Petit déjeuner libre (à la charge des exposants) et check-out

8h00 : Transfert organisé par Atout France en autocar en direction de l'aéroport

10h00 - 11h35 : Vol de l'aéroport de Montréal (YUL) vers l'aéroport international de Toronto Pearson (YYZ).

---

<sup>1</sup> Le programme préliminaire sera sujet à changements.

**Durée de tradeshow de 2h30 par jour garantie**

12h30 : Déjeuner libre (à la charge des exposants) et check-in selon la disponibilité des chambres.

16h30 -17h00 : Accueil des agents et TO participants

17h00 – 19h00 : Salon professionnel avec rendez-vous pré-programmés

19h00 – 19h30 : Salon professionnel sans rendez-vous pré-programmés

19h30 – 21h00 : Dîner assis avec présentation du partenaire s’il y a lieu (et tirage au sort avec lot à gagner) + animation éventuelle

### **MERCREDI 19 FÉVRIER : TORONTO / CALGARY**

Fin de programme pour ceux qui s’arrêtent à Toronto

Ou

Petit déjeuner libre (à la charge des exposants) et check-out

7h30 : Transfert organisé par Atout France en autocar en direction de l’aéroport

10h05 - 12h30 : Vol de l’aéroport de Toronto (YYZ) vers l’aéroport de Calgary (YYC). Le check-in sera effectué par Atout France.

13h00 : Déjeuner libre (à la charge des exposants) et check-in selon la disponibilité des chambres.

16h30 - 17h00 : Accueil des agents et TO participants

17h00 – 18h30 : Salon professionnel avec rendez-vous pré-programmés

18h30 – 19h00 : Salon professionnel sans rendez-vous pré-programmés

19h00 – 20h30 : Dîner assis avec présentation du partenaire s’il y a lieu (et tirage au sort avec lot à gagner) + animation éventuelle

### **JEUDI 20 FÉVRIER : CALGARY / VANCOUVER**

Fin de programme pour ceux qui s’arrêtent à Calgary

Ou

Petit déjeuner libre (à la charge des exposants) et check-out

9h00 : Transfert organisé par Atout France en autocar en direction de l'aéroport

11h30 - 12h13 : Vol de l'aéroport de Calgary (YYC) vers l'aéroport de Vancouver (YVR). Le check-in sera effectué par Atout France.

12h45 : Déjeuner libre (à la charge des exposants) et check-in selon la disponibilité des chambres.

16h00 - 16h30 : Accueil des agents et TO participants

16h30 – 18h30 : Salon professionnel avec rendez-vous pré-programmés

18h30 – 19h00 : Salon professionnel sans rendez-vous pré-programmés

19h00 – 20h30 : Dîner assis avec présentation du partenaire s'il y a lieu (et tirage au sort avec lot à gagner) + animation éventuelle

## **VENDREDI 21 FÉVRIER : VANCOUVER**

Petit-déjeuner libre (à votre charge), fin du programme et retour en France.

Pas de transfert vers l'aéroport organisé par Atout France.

## **4. TRANSPORT INTERNATIONAL**

### **TRANSPORT AÉRIEN INTERNATIONAL (à votre charge)**

**Avec Air France** (*tarifs communiqués à titre indicatif et, soumis à disponibilités lors de la réservation*):

Air France accorde à ATOUT FRANCE et ses partenaires des tarifs spéciaux. A ce jour, et à titre indicatif les prix sont les suivants :

Exemples de vols depuis Paris :

✓ Paris/Montréal/Paris :

Paris/Montréal : Dimanche 16 février 2025 : Paris (CDG) – Montréal (YUL)  
Numéro : AF0346 | Exploité par Air France  
Départ : 13h30 - Arrivée : 15h25 (Sans escale – 07h55)

Montréal/Paris : Mardi 20 février 2025 : Montréal (YUL) – Paris (CDG)  
Numéro : AF0347 | Exploité par Air France  
Départ : 19h05 – Arrivée : 08h05 (+1 jour / Sans escale – 07h00)

**Tarif spécial avec Air France (classe Economy – 1 bagage en soute inclus) :  
544.76 euros + frais de 55.00 euros.**

✓ Paris/Toronto/Paris :

Paris/Toronto : Lundi 17 février 2025 : Paris (CDG) – Toronto (YYZ)  
Numéro : AF0356 | Exploité par Air France  
Départ : 13h45 – Arrivée 16h15 (Sans escale - 08h30)

Toronto/Paris : Mercredi 19 février 2025 : Toronto (YYZ) – Paris (CDG)  
Numéro : AF0355 | Exploité par Air France  
Départ : 18h55 – Arrivée 08h10 (+1 jour / Sans escale 07h15)

**Tarif spécial avec Air France (classe Economy – 1 bagage en soute inclus) :  
557.36 euros + 55 euros de frais.**

✓ Paris/Vancouver/Paris :

Paris/Vancouver : Mercredi 19 février 2025 : Paris (CDG)-Vancouver (YVR)  
Numéro : AF0374 | Exploité par Air France  
Départ 10h20 – Arrivée 11h25 (Sans escale 10h05)

Vancouver/Paris : Vendredi 21 février 2025 : Vancouver (YVR) – Paris (CDG)  
Numéro : AF0375 | Exploité par Air France  
Départ 13h35 – Arrivée 08h10 (+1 jour / Sans escale 09h35)

**Tarif spécial avec Air France (classe Economy – 1 bagage en soute inclus) :  
813.28 euros + 55 euros de frais.**

Frais d'émission sur le Plateau 55 €

Il s'agit de tarifs à dates libres, compatibles avec celles du salon (départ et retour possibles 3 jours avant et 3 jours après la manifestation). Une fois émis, ces billets

restent modifiables. Un pré et post-acheminement de et vers la province française est possible : interroger le Plateau Orsay Affaires.

Les tarifs sont donnés à titre indicatif, sous réserve de modification, et en fonction des disponibilités dans la classe de réservation désignée au moment de la réservation, et sous réserve d'augmentation.

Si vous souhaitez bénéficier de ces tarifs préférentiels avec Air France, nous vous demandons de bien vouloir contacter :

- par **mail** : [mail.firm.orsay4.fr@airfrance.fr](mailto:mail.firm.orsay4.fr@airfrance.fr)
- ou **tél.** 09 69 32 33 81 du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00

Ce plateau est la seule habilité à réserver et à émettre les billets à tarifs spéciaux ATOU FRANCE.

ATOU FRANCE donnera l'accord à Air France pour les changements de noms : aucun changement ne sera accepté à moins de huit jours avant le départ.

Effectuer le règlement de votre titre de transport, par carte bancaire uniquement.

**IMPORTANT** : Lorsque vous appellerez le plateau d'Affaires Orsay pour réserver votre voyage, une date limite d'émission du billet vous sera donnée simultanément et un récapitulatif reprenant ces informations vous sera adressé par email. Le tarif communiqué sera valable jusqu'à cette limite (la facturation pro forma est donc abandonnée). En conséquence les billets devront donc être émis et réglés avant la date annoncée.

**AF Plateau Orsay Affaires.**  
**Email : [mail.firm.orsay4.fr@airfrance.fr](mailto:mail.firm.orsay4.fr@airfrance.fr)**  
**Tel. : 09-69-32-33-81**

## **5. ELEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

### **HÉBERGEMENT**

Inclus dans le forfait, réservations effectuées par Atout France. Les petits déjeuners ne sont pas compris.

Hôtels à confirmer courant janvier 2025.

## **IDENTITÉ VISUELLE ET COMMUNICATION**

Nous vous remercions de nous envoyer les éléments suivants en haute définition – 100 dpi par [www.wetransfer.com](http://www.wetransfer.com) :

- Votre logo (en français et en anglais si applicable)
- 3 photos orientées horizontalement

Dans un format Word :

- L'intitulé de votre enseigne en français et en anglais
- Titre et nom du participant
- Le nom, contact et photo de la personne responsable des relations de presse pour chaque région. Nous utiliserons ces infos pour le dossier de presse.
- Un court texte de présentation de la destination avec message à mettre de l'avant pour la presse.
- Les tags à utiliser pour nos communications LinkedIn et les hashtags.

## **BROCHURES**

Atout France souhaite inscrire cette nouvelle édition de Destination France dans une dynamique durable et environnementale en favorisant notamment une réduction du nombre d'impressions. Aussi, nous encourageons nos partenaires à se munir de documentation numérique que nous pourrions rendre accessible via QR code si cela est possible ou de prévoir un nombre de brochures correspondant au nombre de participants attendus sur chaque étape.

Nous vous remercions d'expédier votre documentation selon les quantités suivantes, en fonction des villes dans lesquelles vous participerez aux workshops:

- Montréal : 90% français / 10% anglais
- Toronto : 100% anglais
- Calgary : 100% anglais
- Vancouver : 100% anglais

**La procédure colis sera communiquée dès que possible** mais généralement, pour chaque ville, merci d'étiqueter vos envois comme ci-dessous :

- Destination France MONTRÉAL (17 février 2025) + nom de la compagnie
- Destination France TORONTO (18 février 2025) + nom de la compagnie
- Destination France CALGARY (19 février 2025) + nom de la compagnie
- Destination France VANCOUVER (20 février 2025) + nom de la compagnie

Merci d'indiquer pour chaque envoi, le nombre de colis expédié au total (par ville) et de faire part à Atout France d'une liste de tous les envois.

Les colis peuvent être soumis à une inspection par les douanes canadiennes. Si c'est le cas, il faut payer des frais des dédouanements. Pour ce faire, il est important de communiquer bien en amont à Atout France les numéros de suivi afin que votre colis ne soit pas bloqué.

Des instructions complémentaires vous seront envoyées dès que les lieux ont été réservés.

## **ÉCHÉANCE POUR S'INSCRIRE ET CONTACTS**

### **Vendredi 12 décembre 2024**

Marine Alméras  
Responsable marketing opérationnel  
[marine.almeras@atout-france.fr](mailto:marine.almeras@atout-france.fr)

Mélanie Paul-Hus  
Directrice pour le Canada  
[melanie.paul-hus@atout-france.fr](mailto:melanie.paul-hus@atout-france.fr)

## **ANNULATION DE SA PARTICIPATION PAR L'EXPOSANT**

Toute demande d'annulation par l'Exposant entraîne des frais, calculés en fonction de la date d'annulation, dès lors que la participation a été validée par Atout France.

Toute demande d'annulation doit être adressée dans les meilleurs délais par courrier électronique avec accusé de réception à Atout France à l'adresse électronique mentionnée dans le courrier électronique de validation de la participation (cf. article 6.1 des Conditions Particulières de Participation à un Salon).

### **MODALITÉS D'ANNULATION**

Toute demande d'annulation d'une inscription à un Salon en qualité d'Exposant entraîne au minimum la perception des frais suivants en fonction de la date d'annulation, étant entendu que la date d'annulation est celle de réception du courrier électronique informant Atout France de la demande d'annulation d'une inscription à un Salon en qualité d'Exposant :

- 60 jours avant la manifestation : 50 % du total de la participation
- 45 jours avant la manifestation : 70 % du total de la participation
- 30 jours avant la manifestation : 100 % du total de la participation

**Il est précisé que tous les frais annexes, notamment les frais de transport, de transfert, de parking, d'éditions spécifiques ou de promotion, sont à la charge exclusive de l'Exposant et ne seront pas pris en charge ou remboursés par Atout France.**



**Note importante :** toute annulation pour cause d'infection à la Covid précédant le départ vers le Canada entraînera les mêmes frais d'annulation que ce qui est précisé plus haut. Aucun remboursement ne pourra être accordé, en revanche, si un remplaçant est désigné pour vous représenter nous serons ravis de l'inclure à votre place dans le programme (\*possibles frais de modification de nom pour les vols intérieurs)

## **PÉNALITÉS D'ANNULATION**

Les sommes dues au titre d'une annulation tardive et non payées au jour du début du Salon porteront, de plein droit, intérêts au taux d'intérêt légal en vigueur à la date d'exigibilité augmenté de 1,5% par an, jusqu'à leur paiement intégral, et ce, sans qu'une mise en demeure ne soit nécessaire. Tous les frais engagés par Atout France pour recouvrer les sommes facturées et dues seront à la charge de l'Exposant (cf. article 6.1.2 des Conditions Particulières de Participation à un Salon).

## **DÉFAUT DE PAIEMENT**

Tout Exposant ne respectant pas les échéances et les modalités de paiement précisées aux articles 5.1 et 6 des Conditions Particulières de Participation à un Salon et au Dossier Technique n'est pas considéré comme valablement inscrit au sens des Conditions Particulières de Participation à un Salon.

Atout France se réserve le droit de refuser à l'Exposant défaillant l'accès au Salon (cf. article 6.1.2 des Conditions Particulières de Participation à un Salon).

## **ANNULATION DU SALON PAR ATOUT FRANCE OU L'ORGANISATEUR**

Il est rappelé qu'en cas d'annulation d'un Salon par Atout France, pour tout motif (y compris en cas de survenance d'un événement de force majeure telle que définie dans les Conditions Particulières de Participation à un Salon), Atout France préviendra l'Exposant dans les meilleurs délais et remboursera éventuellement les sommes payées au titre des frais d'inscription au Salon (cf. article 6.2 des Conditions Particulières de Participation à un Salon).

En cas d'annulation d'un Salon par l'Organisateur, pour tout motif (y compris en cas de survenance d'un événement de force majeure telle que définie dans les Conditions Particulières de Participation à un Salon), Atout France préviendra l'Exposant dans les meilleurs délais, la demande de participation sera annulée et les sommes disponibles versées, le cas échéant, par l'Organisateur à Atout France, seront réparties entre les Exposants, au prorata des sommes versées par chacun

d'entre eux au titre de leur inscription au Salon et après paiement des dépenses engagées.

En revanche, tous les frais annexes de participation au Salon, notamment les frais de transport, de transfert, de parking, d'éditions spécifiques ou de promotion, seront à la charge exclusive de l'Exposant et ne seront pas pris en charge ou remboursés par Atout France.

## **RESPONSABILITÉS**

Il est rappelé que, conformément aux Conditions Particulières de Participations au Salon (cf. article 10.2 des Conditions Particulières de Participation à un Salon), l'Exposant est responsable (i) de la mise en conformité du stand ou de l'espace mis à sa disposition aux modalités pratiques telles que définies dans le Dossier Technique ainsi qu'aux dernières prescriptions de sécurité légales et réglementaires en vigueur et (ii) de la remise en l'état du stand ou de l'espace notamment en cas de détérioration causée par l'Exposant ou toute personne agissant pour son compte ou par ses installations, matériels ou marchandises.

**Recommandation** : Atout France n'est nullement responsable en cas de vol ou dégradation sur le stand ou de l'espace mis à la disposition de l'Exposant par Atout France (cf. article 10.1 des Conditions Particulières de Participation à un Salon). Il est donc conseillé de laisser l'emplacement sous la surveillance d'au moins une personne de l'équipe de l'Exposant, aussi bien durant l'installation, qu'à l'ouverture de l'exposition au public et lors du démontage. Des prestations de gardiennage peuvent vous être proposées.

La souscription d'une assurance couvrant tout dommage matériel (perte, vol, détérioration de matériel) ou corporel causé ou subi par l'Exposant lors d'un Salon est également recommandée (cf. article 10.4.2 des Conditions Particulières de Participation à un Salon). L'Exposant est notamment invité à souscrire une assurance spécifique en cas d'utilisation de matériels et/ou de biens de valeur dans la mesure où la responsabilité d'Atout France ne pourra être engagée en cas de vols ou de détérioration

Retrouvez les Conditions générales de Service de Atout France sur le site [www.atout-france.fr](http://www.atout-france.fr)

## FORFAITS POUR UN PREMIER PARTICIPANT <sup>2</sup> :

- 1 ville (Montréal) : 3 150 CAD (TTC)
- 1 ville (Toronto) : 3 360 CAD (TTC)
- 2 villes (Montréal - Toronto) : 6 195 CAD (TTC)
- 3 villes (Toronto – Calgary - Vancouver) : 7 455 CAD (TTC)
- 4 villes (Montréal - Toronto – Calgary - Vancouver) : 8 610 CAD (TTC)

## VISIBILITÉ À LA CARTE

Pour profiter d'une visibilité à la carte durant l'événement Atout France vous propose les options suivantes<sup>3</sup> :

- **Mise en avant via une ou plusieurs présentations de votre offre** aux acteurs de l'intermédiation : possible sur demande, nous contacter. Durée : 30 minutes, sur une ou plusieurs villes avec un format à définir (en amont ou durant le dîner). Pour plus d'information, contacter Marine Alméras à [marine.almeras@atout-france.fr](mailto:marine.almeras@atout-france.fr)
- **Conférences de presse à Montréal et Toronto** (durée d'1h, en amont du salon professionnel) : 9 900 CAD TTC. Présentation auprès d'une sélection de médias locaux. Pour plus d'information, contacter Carole Larocque [carole.larocque@atout-france.fr](mailto:carole.larocque@atout-france.fr)
- **Animation aux couleurs de votre offre pendant l'une des soirées cocktails** : tarif sur mesure. Pour plus d'information, contacter Marine Alméras à [marine.almeras@atout-france.fr](mailto:marine.almeras@atout-france.fr)
- **Se positionner comme sponsor de notre e-learning France Connaisseur**, en janvier et février 2025. L'idée ici est d'aller au contact des agents que vous rencontrerez très probablement lors de Destination France, via notre programme de formation en ligne. 100% gratuit pour les agents ce programme réunit déjà plus de 250 apprenants. Cette visibilité comprend

---

<sup>2</sup> Tarif mentionné en TTC excepté pour les participants basés au Canada pour lesquels s'appliquent les taxes canadiennes en vigueur et en fonction de leur lieu d'établissement

<sup>3</sup> Tarifs modulables en fonction des besoins, si intéressés nous contacter **avant le 10 octobre 2024**

de nombreux aspects, que notre équipe pourra vous présenter si cela vous intéresse. Pour plus d'information, contacter Marine Alméras à [marine.almeras@atout-france.fr](mailto:marine.almeras@atout-france.fr)

**BULLETIN DE COMMANDE**  
**DESTINATION FRANCE 2025**

Nom du partenaire :  
Contact :  
Adresse :  
Tél :  
Fax :  
Email :  
Numéro de TVA intracommunautaire :

\_\_\_\_\_  
**Code adhérent :** /\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/

**A retourner à :**  
Marine ALMERAS : [marine.almeras@atout-france.fr](mailto:marine.almeras@atout-france.fr)  
ATOOUT FRANCE  
1800 Avenue McGill Collège, Bureau 2910  
Montréal, QC H3A 3J6

**Coordonnées bancaires :**  
Domiciliation : CIC AURA BOURGOGNE GE  
RIB : 10096 18100 0002590840288  
BIC : CMCIFRPP  
IBAN FR7610096181000002590840288

**INSCRIPTION À L'OPÉRATION : DESTINATION FRANCE 2025, WOR0101/ DU 17 AU 20 FÉVRIER 2025<sup>4</sup>**

FOFAIT DE BASE	PRIX CAD HT/TTC
<b>FORFAITS POUR UN PREMIER PARTICIPANT (cochez la formule souhaitée) :</b>	
<input type="radio"/> 1 ville (Montréal)	3 150 CAD
<input type="radio"/> 1 ville (Toronto)	3 360 CAD
<input type="radio"/> 2 villes (Montréal - Toronto)	6 195 CAD
<input type="radio"/> 3 villes (Toronto – Calgary - Vancouver)	7 455 CAD
<input type="radio"/> 4 villes (Montréal - Toronto - Calgary - Vancouver)	8 610 CAD
<b>TOTAL</b>	

**Mode de règlement :** Un paiement de 100% ttc est demandé à la signature du bon de commande

Nos conditions générales de service sont consultables ici <http://www.atout-france.fr/content/atout-france-et-vous>

**SIGNATURE (et Nom en toutes lettres) :**

**CACHET DE L'ORGANISME :**

**DATE :**

\_\_\_\_\_  
<sup>4</sup> Dates sous réserve de modifications en fonction des mesures sanitaires mises en place par les autorités canadiennes au moment de l'événement.

**Merci de compléter les renseignements suivants :**

Prénom et nom du représentant :

Participez-vous avec un autre partenaire :

- Oui
- Non

Nom de la société auprès de laquelle vous souhaitez être positionné durant les workshops :

**ÉLÉMENTS À TRANSMETTRE AU MOMENT DE L'INSCRIPTION :**

- Bon de commande signé + bon d'engagement si concerné (pour facturation via le système CHROUS)
- Nom du contact principal de la société et coordonnées professionnelles
- Numéro d'adhérent Atout France, s'il y a lieu
- La décharge de responsabilité relative à la Covid
- Le nom, titre, photo (éviter les photos d'identité sans sourire 😊) et copie de passeport du représentant

En haute définition – 100 dpi par [www.wetransfer.com](http://www.wetransfer.com) :

- Votre logo (en français et en anglais si applicable)
- 3 photos orientées horizontalement

Dans un format Word :

- L'intitulé de votre enseigne en français et en anglais
- Titre et nom du participant
- Un court paragraphe (100 mots max) donnant les bonnes raisons de vous programmer en français et anglais
- Un lien renvoyant vers vos nouveautés (PDF ou lien web) en français et anglais
- Le nom, contact et photo de la personne responsable des relations de presse pour chaque région. Nous utiliserons ces infos pour le dossier de presse.
- Un court texte de présentation de la destination avec message à mettre de l'avant pour la presse.
- Les tags à utiliser pour nos communications LinkedIn et les hashtags.

# DÉCLARATION

## DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ RELATIVE À LA COVID-19

### Personne présente<sup>5</sup>

Prénom :	
Nom de famille:	
Né(e) le :	
Adresse :	
Exerçant la profession de :	
Nationalité :	

ci-après le "bénéficiaire de services"

OU

### Entité légale<sup>6</sup>

Nom de la société :	
Forme juridique de la société :	
Société du (État)	
Et (Pays)	
Numéro IATA	
Adresse du siège social :	
Représentée par (prénom, nom et fonction du représentant de la société, le signataire de la déclaration)	

ci-après le "bénéficiaire de services"

Déclare et atteste avoir compris et consenti à ce qui suit :

- Le Bénéficiaire de services a conclu un contrat avec la Société Atout France, Groupement d'Intérêt Économique, dont le siège social est situé au 200/216 Rue Raymond Losserand - CS 60043 - 75680 Paris Cedex 14, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, numéro 340 709 211 (" Atout France ") pour bénéficier des services qui seront fournis par Atout France (ci-après les " Services ").
- Atout France et le bénéficiaire de services s'engagent à respecter avec vigilance le protocole sanitaire relatif au COVID-19 applicable sur le lieu des Services.
- Atout France n'est pas en mesure de garantir au bénéficiaire que tout risque de contamination par le COVID-10 au cours des services sera éliminé.
- Compte tenu du caractère imprévisible de la propagation de COVID-19 et/ou de la contamination causée par le virus, il ne sera pas possible de tenir Atout France pour responsable en cas de contamination du bénéficiaire de services par COVID-19.
- En cas de contamination du Prestataire, tous les frais, notamment médicaux et d'hébergement, tels que la réalisation d'exams, l'hospitalisation, le rapatriement, le traitement médical et/ou la prolongation du séjour sur le lieu des prestations, supportés directement ou indirectement par le bénéficiaire de services, resteront entièrement à sa charge, ou à celle de sa compagnie d'assurance, le cas échéant. Atout France ne peut assumer aucune responsabilité à cet égard.

Signé le :  
À :

<sup>5</sup> Veuillez remplir le tableau selon votre situation.

<sup>6</sup> Veuillez remplir le tableau selon votre situation.